

(SV2) annexe 1

M<sup>r</sup> MONTEC . F



# Demande de Certificat d'urbanisme



N° 13410\*02

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain
- Savoir si l'opération que vous projetez est réalisable

CU 038 099 15 20034

La présente demande a été reçue à la mairie

le 09/11/2015



## 1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

- a) Certificat d'urbanisme d'information  
Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain
- b) Certificat d'urbanisme opérationnel  
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

## 2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier Madame  Monsieur

Nom : MONTEC Prénom : FRANÇOIS

Vous êtes une personne morale

Dénomination : Raison sociale :

N° SIRET : Catégorie juridique :

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : Prénom :

## 3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 30 Voie : IMPASSE ROUTE DE CHATTE

Lieu-dit : Localité : CHEVRIÈRES

Code postal : 38160 BP : Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

## 4 - Le terrain

### Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s) :

Numéro : 247/309 Voie : IMPASSE ROUTE DE CHATTE

Lieu-dit : Localité : CHEVRIÈRES

Code postal : 38160 BP : Cedex :

Références cadastrales : section et numéro<sup>1</sup> (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : 247 / 309

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m<sup>2</sup>) : 23 ares 5ca / 4 ares 80ca /

<sup>1</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

**5 - Cadre réservé à l'administration - Mairie -**

Articles L.111-4 et R.410-13 du code de l'urbanisme

**État des équipements publics existants**

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

Voirie : Oui  Non Eau potable : Oui  Non Assainissement : Oui  Non Électricité : Oui  Non 

Observations :

**État des équipements publics prévu**

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements		Par quel service ou concessionnaire?	Avant le
Voirie	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Eau potable	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Assainissement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Électricité	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Observations :

**6 - Engagement du (ou des) demandeurs**

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

À CHEVRIERES

Le : 28/10/15



Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.



## Note descriptive succincte du projet

Vous pouvez vous aider de cette feuille pour rédiger la note descriptive succincte de votre projet lorsque la demande porte sur un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L. 410-1 b), si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Description sommaire de l'opération projetée (construction, lotissement, camping, golf, aires de sport ...)

CONSTRUCTION MAISON HABITATION,

Si votre projet concerne un ou plusieurs bâtiments

- indiquez la destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière :

- Indiquez la destination des bâtiments à conserver ou à démolir

Vous pouvez compléter cette note par des feuilles supplémentaires, des plans, des croquis, des photos. Dans ce cas, précisez ci-dessous la nature et le nombre des pièces fournies.

### 3. Pièces à joindre à votre demande

Si vous souhaitez obtenir un certificat d'urbanisme d'information, vous devez fournir la pièce CU1.

Si vous souhaitez obtenir un certificat d'urbanisme opérationnel, vous devez fournir les pièces CU1 et CU2. La pièce CU3 ne doit être jointe que s'il existe des constructions sur le terrain.

*Cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande*

Pièces à joindre	A quoi ça sert ?	Conseils
<input checked="" type="checkbox"/> CU1. Un plan de situation [Art. R. 410-1 al 1 du code de l'urbanisme]	Il permet de voir la situation du terrain à l'intérieur de la commune et de connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent dans la zone où il se trouve. Il permet également de voir s'il existe des servitudes et si le terrain est desservi par des voies et des réseaux.	Pour une meilleure lisibilité du plan de situation, vous pouvez : - Rappeler l'adresse du terrain - Représenter les voies d'accès au terrain ; - Représenter des points de repère.  L'échelle et le niveau de précision du plan de situation dépendent de la localisation du projet.  Ainsi, une échelle de 1/25000 (ce qui correspond par exemple à une carte de randonnée) peut être retenue pour un terrain situé en zone rurale ;  Une échelle comprise entre 1/2000 et 1/5000 (ce qui correspond par exemple au plan local d'urbanisme ou à un plan cadastral) peut être adaptée pour un terrain situé en ville.
Pièces à joindre pour une demande de certificat d'urbanisme opérationnel [Art. R. 410-1 al 2 du code de l'urbanisme]		
<input checked="" type="checkbox"/> CU2. Une note descriptive succincte	Elle permet d'apprécier la nature et l'importance de l'opération. Elle peut comprendre des plans, des croquis, des photos.	Elle précise selon les cas : - la description sommaire de l'opération projetée (construction, lotissement, camping, golf, aires de sport ...), - la destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière, s'il y a lieu ; - la destination des bâtiments à conserver ou à démolir, s'il en existe.
S'il existe des constructions sur le terrain :		
<input type="checkbox"/> CU3. Un plan du terrain, s'il existe des constructions.	il est nécessaire lorsque des constructions existent déjà sur le terrain. Il permet de donner une vue d'ensemble.	Il doit seulement indiquer l'emplacement des bâtiments existants.

SV2 Annexe 5

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune: CHEVRIERES

Numéro d'ordre du document d'arpentage: 3486  
 Numéro d'ordre du registre de constatation des droits: 05493  
 Cachet du service d'origine:

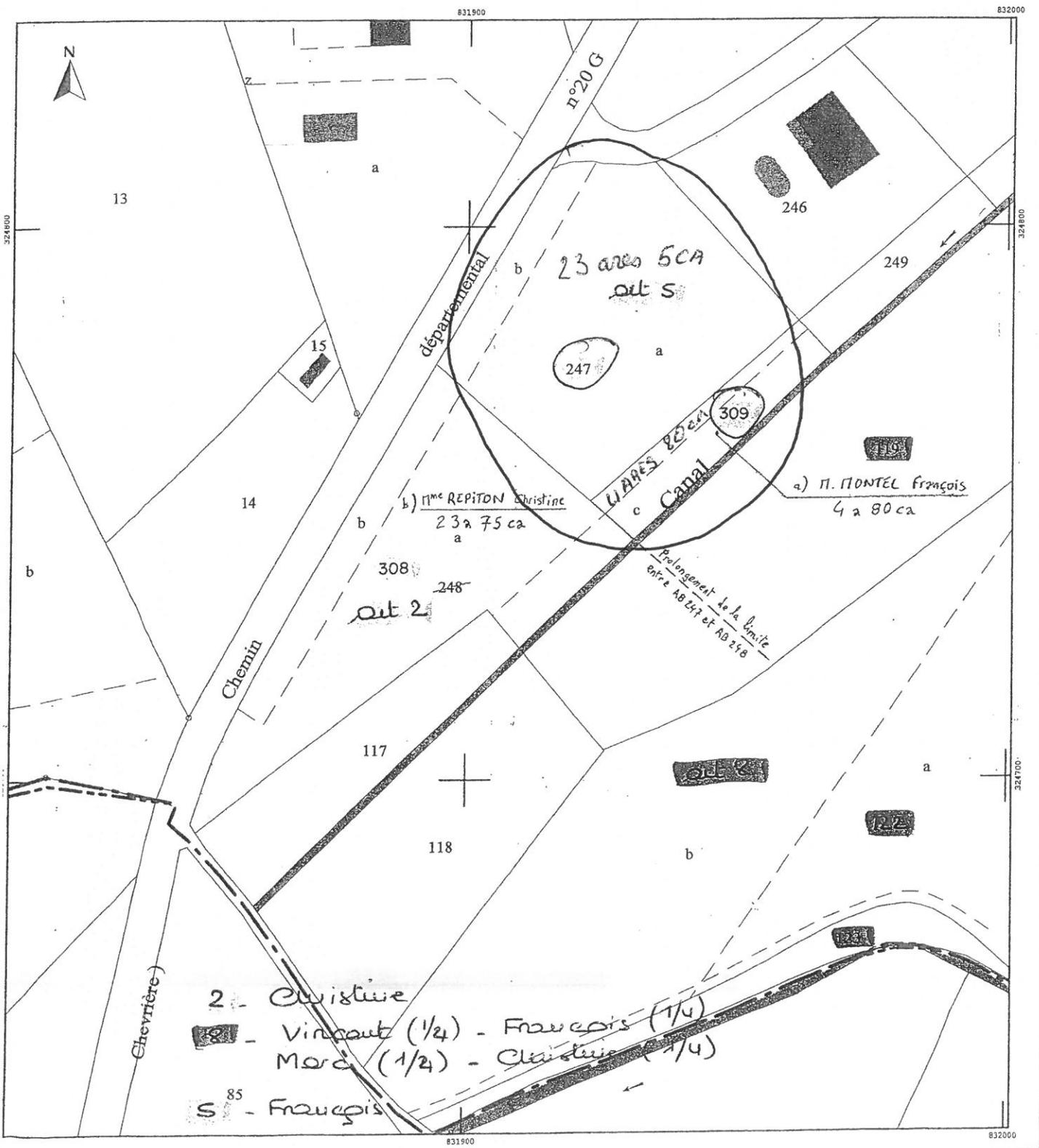
CENTRE DES IMPOTS FONCIER  
 SERVICE DU CADASTRE  
 Avenue du Collège  
 B.P. 7  
 38161 SAINT-MARCELLIN CEDEX  
 Téléphone 04 76 64 97 15

CERTIFICATION  
 (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
 Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1):  
 A - d'après les indications qu'ils ont fournies au bureau  
 B - En conformité d'un piquetage: effectué sur le terrain  
 G - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé par M. géomètre à  
 Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.  
 A CHEVRIERES Le 31/03/2005  
 M. MONTEL Bernard M. MONTEL François M<sup>me</sup> REPITON Christine

Section: AB  
 Qualité du plan: Plan régulier avant 20/03/1980  
 Echelle d'origine: 1/1000  
 Echelle d'édition: 1/1000  
 Date de l'édition: 02/03/2005  
 Support magnétique:

Document d'arpentage dressé par M. PERAZIO Guy à PONT EN ROYANS date: 31/03/2005  
 Signé EURL PERAZIO GEOMETRE Géomètre Expert D.P.L.G. Le Pont Picard 38680 PONT EN ROYANS Tél. 04 76 36 06 79

1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une expertise (plan revendu par voie de vente à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
 2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien relatif au plan d'arpentage).  
 3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, notaire, directeur de l'activité entrepreneuriale).



2 - Christine  
 8 - Vincent (1/4) - François (1/4)  
 Marc (1/4) - Christine (1/4)  
 S - François

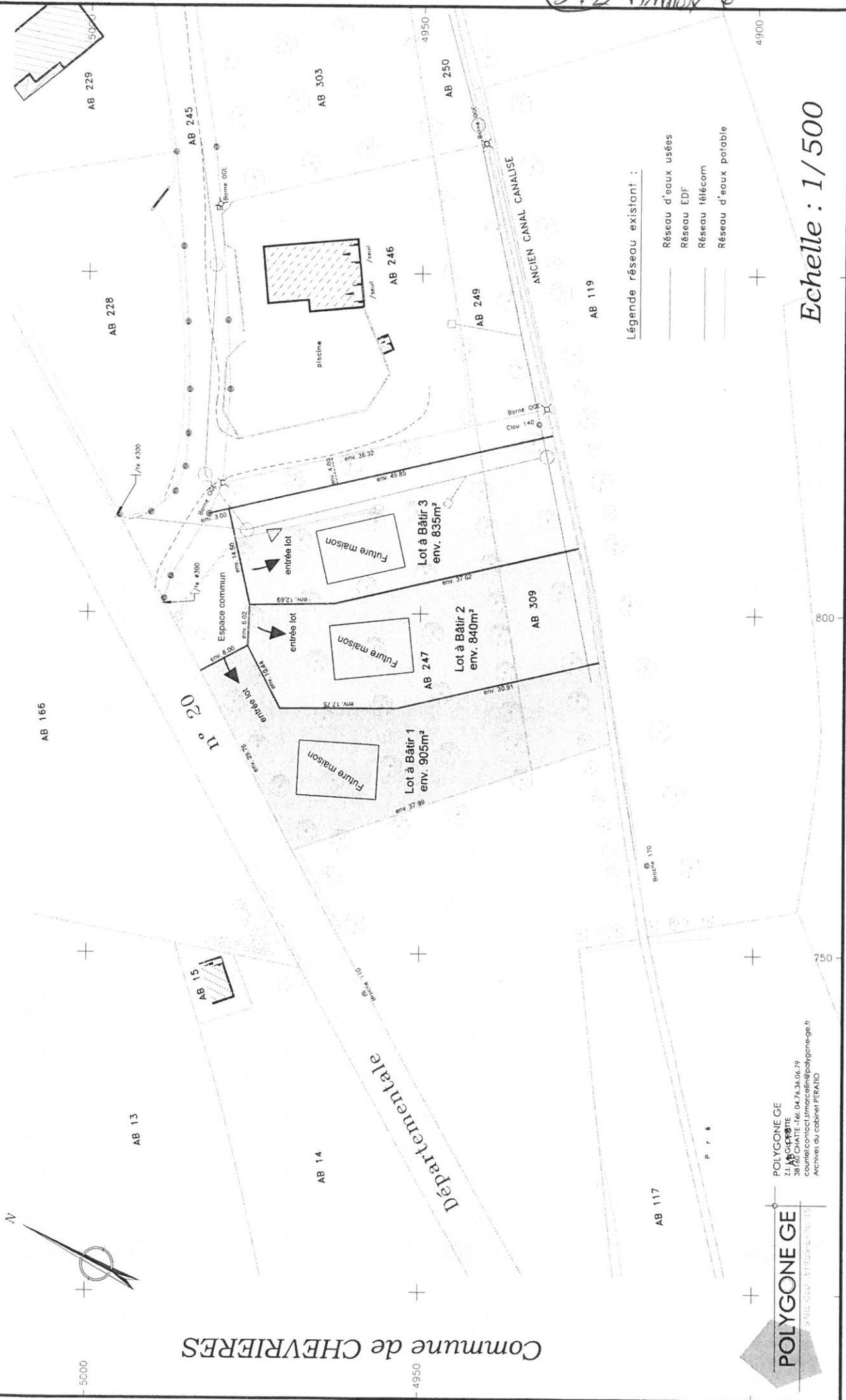
# CU 3 ESQUISSE D'AMENAGEMENT

## Parcelle AB 247

Janvier 2025  
Ref.: 25-011-esquisse-aménagement

Commune de CHEVRIERES

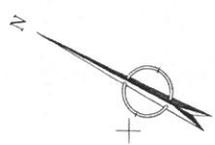
(SV2) Annex 6



Légende réseau existant :

- Réseau d'eaux usées
- Réseau EDF
- Réseau télécom
- Réseau d'eaux potable

Echelle : 1/500



POLYGONE GE  
21, Avenue de la République  
38100 CHATELAIN - Tél. 04 78 36 06 79  
courriel:contact@polygone-ge.fr  
Acteurs du cabinet PERVALIO

POLYGONE GE

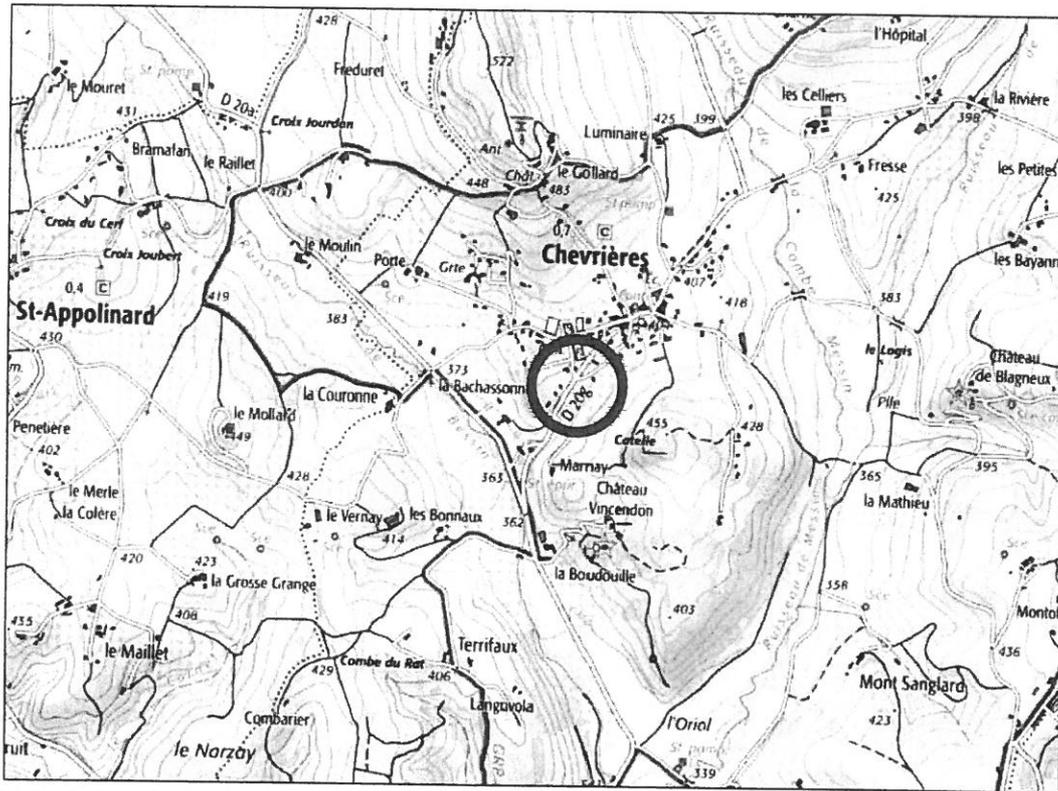
P r o

SV2 annexe 7

# Commune de CHEVRIERES

## Parcelle AB 247

### CU.1 - Plan de situation



JANVIER 2025

réf: 25-011



SV2  
Annexe 9

**CONVENTION**  
**POUR AUTORISATION DE PASSAGE EN TERRAIN PRIVE**  
**DE CANALISATIONS D'EVACUATION D'EAUX USEES**

**Département de l'ISERE**

**Commune de CHEVRIERES**

**Collecteur de transit et filière de traitement des eaux usées.**  
**Lot n°2 : Collecteur de transit du bourg à la STEP.**

-----

Entre les soussignés :

Commune de Chevrières  
représentée par M. le Maire et désigné ci-après par l'appellation « le maître de l'ouvrage »,

et

**Mr MONTEL FRANÇOIS (Le Village 38160 Chevrières)**  
agissant en qualité de propriétaire (1) et désigné ci-après par l'appellation « le propriétaire »,

d'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

**Mr MONTEL FRANÇOIS (Le Village 38160 Chevrières)** déclare être le seul propriétaire ou avoir qualité pour représenter les copropriétaires dans la commune de Chevrières.

De la parcelle figurant au plan cadastral sous le numéro 249  
section AB.

**Mr MONTEL FRANÇOIS** déclare en outre, que la parcelle ci-dessus désignée est actuellement exploitée par (2)

.....  
.....

(1) S'il y a plusieurs propriétaires pour une même parcelle, la convention devra être signée par chacun des copropriétaires ou par leur représentant légal.

(2) Indiquer : par lui-même ou par .....(nom et adresse).....

Les parties, vu les droits conférés pour la pose des canalisations publiques d'évacuation d'eaux usées ou pluviales, par la loi n°62-904 du 4 août 1962 et les textes subséquents, ont convenu ce qui suit :

SYZ Annexe 10

	DECLARATION PREALABLE NOTICE DE PRESENTATION	
---	---	--

# CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL

## Détachement 3 lots à bâtir

### NOTICE DE PRESENTATION

**JANVIER 2025**

VERSION 1.0

REFERENCE : 25-011

INTERLOCUTEUR : **JULIEN LANOY**



SARL de Géomètres Experts  
Archives Guy PERAZIO  
z.I La Gloriette  
38160 CHATTE  
Tel: 04.76.36.06.79.  
E-mail: [contact.stmarcellin@polygone-ge.fr](mailto:contact.stmarcellin@polygone-ge.fr)  
Site web : [www.polygone-ge.fr](http://www.polygone-ge.fr)

 <p>POLYGONE GE</p>	<p>DECLARATION PREALABLE NOTICE DE PRESENTATION</p>	
--	---	--

**SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>NOTICE DE PRESENTATION.....</b>	<b>3</b>
1.1	DESIGNATION DU PROPRIETAIRE .....	3
1.2	PROPRIETE FONCIERE RECEVANT L'AMENAGEMENT .....	3
1.3	DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OPERATION PROJETEE.....	3
1.4	HISTORIQUE DU TERRAIN .....	3

	DECLARATION PREALABLE NOTICE DE PRESENTATION	
---	---	--

## 1 NOTICE DE PRESENTATION

### 1.1 DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

---

M. MONTEL  
30 Impasse de la Route de Chatte  
38160 CHEVRIERES

### 1.2 PROPRIETE FONCIERE RECEVANT L'AMENAGEMENT

---

La propriété est située sur la commune de CHEVRIERES, parcelles section AB n°247 et n°309.

L'emprise de ce certificat concerne la totalité ou une partie des lots tramé sur le document projet de division CU3 ainsi que la voirie les desservants.

### 1.3 DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OPERATION PROJETEE

---

L'opération projetée consiste à détacher 3 lots à bâtir du tènement de terrain.

- Lot n°1 d'une surface de env. 905 m<sup>2</sup>
- Lot n°2 d'une surface de env. 840 m<sup>2</sup>
- Lot n°3 d'une surface de env. 835 m<sup>2</sup>

Ces lots sont desservis et viabilisés depuis la voirie nommée Impasse de la Route de Chatte.

### 1.4 HISTORIQUE DU TERRAIN

---

Le 23 décembre 2015, M. MONTEL a obtenu un certificat d'urbanisme lui autorisant la réalisation d'une opération de construction.

D'ailleurs, la mairie a fait réaliser les travaux de viabilisation, à ces frais, en échange du passage du réseau d'eaux usées sur ce terrain conformément aux indications sur le plan CU 3. (**Voir certificat d'urbanisme et convention de passage de réseaux de 2015**)